



(13-01-14) Une annonce de recherche de partenaires pour un projet d'habitat groupé exempt de

Pourquoi

Ce projet est le résultat d'une triple constatation :

- La dangerosité des ondes électromagnétiques qui est complètement minimisée par l'industrie et qui reste très largement inconnue du grand public. Par conséquent, les autorités publiques sont très frileuses sur le sujet et s'en laisser conter par les lobbies.

-

Etant donné le caractère envahissant, attrayant et pratique - sans compter les effets de dépendance - il n'est pas toujours facile d'aborder ce problème avec les voisins.

-

Chaque jour est lancé un nouveau produit de communication sans fil : d'ici quelques années, il y aura plus d'objets sans fil connectés à Internet que d'êtres humains : machine à laver, frigo, compteur de consommation électrique, voitures, ...

Voulez-vous que votre habitat soit baigné par ces champs électromagnétiques artificiels de jour comme de nuit ?

Si ce n'est pas le cas, alors cette annonce s'adresse à vous !

Comment

Le projet est la création d'un (ou de plusieurs) habitat(s) groupé(s) destiné(s) aux personnes qui ne souhaitent pas subir un environnement pollué par l'électro-smog. Il vise à mettre en contact des personnes qui souhaitent participer à la création de cet habitat groupé. Idéalement, il en faudrait deux par province.

L'objectif est l'achat d'un grand terrain à bâtir qui serait divisé en petites parcelles sur lequel seraient construites des habitations privées 2 et 3 façades. De plus cela permettrait également une réduction des coûts de construction et d'entretien.

Les avantages de l'habitat groupé sont nombreux :

- une grande cohésion entre voisins (à l'opposé de l'indifférence et de l'individualisme forcené de l'habitat "normal")
- la mutualisation des coûts d'achat du terrain (+ grand) et des constructions
- la meilleure qualité de construction par rapport au "clé sur porte" à un prix comparable
- la possibilité de "lobbying" auprès de la commune grâce au groupe
- la possibilité de réaliser poulailler et potager
- la mise en commun du matériel de jardinage
- le partage des compétences et expériences des habitants
- les économies générées par les achats groupés, le covoiturage, ...

et encore bien plus ... suivant les souhaits des habitants.

Intéressé ?

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact pour plus d'informations avec Ghislain Myllecan à habitatgroupesanswifi@gmail.com